

LOI SUR LE CO₂

LES ÉLECTRICES ET ÉLECTEURS SUISSES DEVRONT PROBABLEMENT SE PRONONCER SUR LA NOUVELLE LOI SUR LE CO₂, LE 13 JUIN 2021. COMME PRÉVU, LE RÉFÉRENDUM CONTRE LA LOI A ÉTÉ CLAIREMENT REMPORTÉ. AUJOURD'HUI, TANT LES OPPOSANTS QUE LES PARTISANS SE MOBILISENT POUR REMPORTER CE VOTE IMPORTANT. LE REJET DE CE PROJET DE LOI RETARDERAIT DE PLUSIEURS ANNÉES LA PROTECTION DU CLIMAT EN SUISSE.

UNE BATAILLE POLITIQUE TENDUE POUR LE CLIMAT

TEXTE : SERVICE DE PRESSE/BEAT KOHLER

En raison de la crise climatique, il est déjà évident que nous allons avoir un printemps chaud, au moins politiquement. Le Parlement fédéral a adopté la nouvelle loi sur le CO₂ en septembre 2020, après trois ans de débats. Le 12 janvier 2021, le comité référendaire, qui comprend des représentants du lobby pétrolier tels que Swissoil, l'AEC et l'Astag, ainsi que l'UDC, a déposé plus de 110 000 signatures à la Chancellerie fédérale. La campagne référendaire est donc lancée et les électrices et électeurs auront le dernier mot sur la loi sur le CO₂. Le vote devrait avoir lieu le 13 juin 2021.

DES OPPOSANTS MOTIVÉS

Le fait que les opposants aient recueilli deux fois plus de signatures que nécessaire pour le référendum montrerait le grand malaise de la population face à la nouvelle loi sur le CO₂, explique le comité référendaire. « Nous sommes convaincus que les électeurs voteront contre la loi sur le CO₂ aux urnes », déclare le chef de campagne Ueli Bamert. Dans l'argumentation des opposants à la loi sur le CO₂, le réchauffement rapide de l'atmosphère et les effets négatifs de la crise climatique ne sont pas mentionnés. Bien au contraire, les opposants alimentent les craintes d'une bureaucratie accrue, de plus d'interdictions, de plus de règlements et de nou-

velles taxes et prélèvements. Leur message s'adresse aux entreprises, aux propriétaires et à la population rurale. Le comité parle, par exemple, d'une « interdiction de facto du chauffage au pétrole et au gaz », et menace que le chauffage devienne massivement plus cher et que « pour beaucoup, il n'existera pas d'alternatives financièrement ou techniquement viables ».

Dans ce calcul, seuls les coûts d'achat sont pris en compte et les coûts sur toute la durée de vie ne le sont pas. En effet, les chauffages au mazout et au gaz ne sont plus depuis longtemps l'alternative la plus favorable. En outre, la valeur ajoutée des investissements dans les systèmes de chauffage renouvelables est massivement plus élevée en Suisse que dans le cas des systèmes de chauffage à combustibles fossiles. Un autre argument de poids avancé par les opposants à la loi sur le CO₂ est que la Chine et les États-Unis, en tant que principaux émetteurs, devraient agir en premier. Et ce malgré le fait que M. et M^{me} Suisse émettent environ 14 tonnes d'équivalent CO₂ par habitant et par an, contre une moyenne mondiale d'un peu moins de 6 tonnes. Pour atteindre l'objectif de zéro émission nette de CO₂, chacun doit réduire ses émissions.

DE TRÈS NOMBREUX PARTISANS DU SECTEUR ÉCONOMIQUE

Les partisans de la loi sur le CO₂ se sont regroupés pour contrer les déclarations du comité référendaire. Une grande partie de l'économie suisse est en effet à l'origine de la nouvelle loi sur le CO₂. Il s'agit notamment des associations des secteurs de l'énergie, de l'électricité et de la construction, ainsi que des principales associations des secteurs de la finance et des assurances, de l'Association suisse des banquiers et de l'Association Suisse d'Assurances ASA: au total, une trentaine d'associations d'entreprises font campagne pour le projet de loi. Parmi eux figurent Swissecleantech, Swissolar et Energie-bois Suisse, ainsi que des organisations faïtières telles que l'AEE Suisse. «La question du climat ne peut pas être remise à plus tard», écrit le comité en faveur de la loi *Economie suisse pour la loi sur le CO₂*. Le secteur économique serait prêt à mettre en œuvre des solutions permettant de contribuer à une économie peu émettrice de CO₂. La nouvelle loi sur le CO₂ crée des conditions-cadres fiables et assure une certaine sécurité de planification et de l'emploi, relève le comité. «Les prétendus coûts mis en avant par les opposants impliquent en réalité des avantages considérables: moins de dommages à l'environnement, plus d'emplois et d'innovation.» Seul le passage à une économie peu émettrice de CO₂ permettra à l'avenir aux entreprises suisses de continuer à jouer un rôle déterminant, tant en Suisse que dans le reste du monde, précise encore le comité.

On trouve également des partisans convaincus de la nouvelle loi sur le CO₂, parmi les propriétaires, par exemple l'association HabitatDurable. Ses membres sont orientés vers le développement durable. «Il faut des changements radicaux, notamment dans le domaine immobilier, si nous voulons atteindre les objectifs climatiques suisses», écrit HabitatDurable. La loi sur le CO₂ prévoit à juste titre des

incitations et soutiens, mais aussi des valeurs limites et des taxes. Pour HabitatDurable, les valeurs limites d'émissions de CO₂ des bâtiments représentent ainsi le cœur de cette loi: «Les possibilités d'amélioration du bilan CO₂ doivent être examinées pour chaque objet afin de trouver la solution adaptée.» Les investissements nécessaires dans le domaine des bâtiments seront supportables grâce aux subventions et aux allègements, et les habitants – propriétaires comme locataires – en profiteront à moyen terme, relève l'association. «En cas d'acceptation du référendum, des années de lutte contre le réchauffement climatique seraient perdues. Il faut main-

tenant faire le premier pas dans la bonne direction», conclut HabitatDurable.

METTRE LE CAP SUR LA NEUTRALITÉ CLIMATIQUE

On note également un fort soutien de la part des ONG. «La nouvelle loi sur le CO₂ est un premier pas solide vers une meilleure protection du climat et c'est pourquoi nous la soutenons résolument», affirme Thomas Vellacott, directeur général du WWF Suisse. «La loi crée les conditions nécessaires pour que la Suisse puisse atteindre les objectifs définis dans l'Accord de Paris.» La loi sur le CO₂ est l'instrument le plus important pour respecter l'Accord de Paris sur le climat, signé par la Suisse en 2015. Ce faisant, elle s'est engagée, vis-à-vis de la communauté internationale, à réduire ses émissions de gaz à effet de serre de moitié d'ici 2030 et à atteindre la neutralité climatique d'ici 2050. Pour Thomas Vellacott: «La loi sur le CO₂ pose, dans tous les secteurs, des jalons importants pour protéger le climat et crée le cadre nécessaire à la future politique cli-

matique de la Suisse.» Taxe sur les billets d'avion, valeurs limites pour les bâtiments, véhicules plus efficaces et nouveau fonds climatique: la loi s'accompagne d'un mélange équilibré de solutions pour une meilleure protection du climat.

La Fondation Suisse de l'Energie (SES) détaille quant à elle les différents arguments des opposants à la loi sur le CO₂. Par exemple, la Suisse ne jouerait pas aujourd'hui un rôle de modèle en matière de politique environnementale, comme le prétend pourtant le comité référendaire. Selon l'indice de protection du climat, la Suisse se classe 16^e en Europe, juste devant l'Ukraine et derrière la Lettonie, écrit la Fondation Suisse de l'Energie. Il n'est pas non plus vrai que la taxe sur les billets d'avion, la hausse du prix de l'essence et l'interdiction du mazout de chauffage impactent tout le monde. «Une grande partie de la taxe sera redistribuée», souligne la SES. Les mesures prévues par la loi sont justifiées et bien fondées, dit-elle, et il est grand temps d'agir. «Pratiquement aucune crise dans l'histoire de l'humanité n'a été analysée, évaluée, modélisée, calculée, examinée, discutée et débattue avec autant de détails et d'ampleur», écrit la fondation. Pourtant, peu de choses se sont produites au cours des trois dernières décennies. S'adressant aux militants du climat qui rejettent la loi parce qu'elle ne va pas assez loin pour eux, la Fondation Suisse de l'Energie écrit: «Un «non» à la loi sur le CO₂ ne garantit en aucun cas une politique climatique plus ambitieuse. Au contraire, cela entraîne des retards supplémentaires et le risque de n'avoir plus aucun cadre juridique pour protéger le climat.»

LA PROTECTION DU CLIMAT A BESOIN D'UN TOURNANT ÉNERGÉTIQUE

L'Alliance climatique suisse est clairement en faveur de la loi sur le CO₂. Avec une série de portraits, elle montre à quel point

le réchauffement climatique rapide façonne déjà nos vies aujourd'hui. La SSES fait partie de l'Alliance climatique suisse et soutient également la nouvelle loi sans réserve. Le référendum retarde inutilement la lutte contre la crise climatique, qui est urgente. Les mesures de lutte contre le réchauffement climatique ne doivent plus être reportées. Cela inclut également la mise en œuvre rapide de la transition énergétique. La transition thermique en fait partie et les limites d'émissions prévues pour les bâtiments y participent. Le solaire thermique et le photovoltaïque peuvent contribuer de manière significative à la réduction des émissions des bâtiments. «La loi sur le CO₂ est un jalon important et attendu depuis longtemps de la voie vers une Suisse neutre en CO₂», explique Carole Klopffstein, directrice générale de la SSES: «Plus que jamais, nous avons besoin d'une Suisse 100% renouvelable, comme la SSES le réclame depuis des décennies.»

<https://www.klima-allianz.ch/kampagnen/ja-zum-co2-gesetz/>

Energies Renouvelables



Avec le vote de la loi sur le CO₂, la lutte contre la crise climatique entame un nouveau combat.